

262.91
A28
no4
1946

ONTIFICAUX

N° 4

LE RÈGNE DU CHRIST

PIE X



ENCYCLIQUE

E supremi apostolatus

sur la restauration dans le Christ

4 octobre 1903

ENCYCLIQUE

Il fermo proposito

sur l'Action catholique

11 juin 1905



ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
MONTRÉAL

ACTES PONTIFICAUX



1. **Encyclique « Vix pervenit »** sur les contrats (Benoît XIV);
Encyclique « Acerbo nimis » sur l'enseignement de la doctrine chrétienne (Pie X).
2. **Action féminine:**
Apostolat de la jeune fille; Devoirs de l'ouvrière; Obligations de la femme dans la vie sociale et politique (Allocutions de Pie XII).
3. **Syndicats et œuvres économique-sociales:**
Léon XIII, Pie X, Benoît XV, Pie XI, Pie XII.
4. **Le Règne du Christ** (Pie X);
Encyclique « E supremi apostolatus » sur la restauration sociale;
Encyclique « Il fermo proposito » sur l'Action catholique.

Nous n'avons pas cru devoir suivre, comme on l'a sans doute constaté, l'ordre chronologique qui présentait plus d'inconvénients que d'avantages. Il nous est ainsi loisible, dès que le texte d'un discours ou d'une lettre de Pie XII, de grande actualité, parvient au Canada, de le publier aussitôt.

PARAÎTRONT BIENTÔT

- PIE X. — Lettre sur *le Sillon*.
PIE XI. — Encyclique *Non abbiamo bisogno* sur l'Action catholique et le fascisme.
PIE XII. — Message de Noël, Allocutions à des groupes d'auteurs et d'artistes, de cinéastes, de directeurs de sociétés de radiodiffusion, de médecins, d'instituteurs.
PIE XII. — Lettres et allocutions sur l'Apostolat de la Prière, sur la question sociale, sur le sport.
PIE XII. — Encycliques sur le Concile de Trente, l'Église russe, etc.

Prix: 15 sous

ACTES PONTIFICAUX



L'activité du Souverain Pontife, qui ne connaît aucun répit en temps ordinaire, s'est manifestée de façon encore plus intense avec les cérémonies grandioses du consistoire. Pie XII a parlé plusieurs fois. Chacun de ses discours a été marqué, suivant son habitude, par une grande élévation d'esprit, une observation aigüe des faits, un ardent désir de soulager l'humanité souffrante et de la ramener aux pieds du divin Maître.

Nous réunirons probablement ces discours en un même fascicule. Mais comme ils ne sont pas prononcés en français, la traduction est toujours assez lente à nous parvenir. Nous venons seulement de recevoir celle de la remarquable allocution que le Pape adressait aux travailleurs chrétiens, le 11 mars 1945, et qui contient un important passage, diversement reproduit par les journaux, sur la nationalisation. Nous attendons aussi bientôt le texte du discours adressé à un groupe de patrons et d'employés reçus dernièrement en audience. Il y aura là matière à un autre intéressant fascicule.

En attendant, on sera heureux sans doute d'avoir deux des plus importantes encycliques de Pie X qui n'avaient pas encore été publiées en brochure au Canada.

Les « Actes Pontificaux », nous le rappelons, paraissent à intervalles irréguliers, suivant l'abondance des documents. De format égal, — ce qui en facilitera la reliure, — le nombre des pages cependant variera, ainsi que le prix de chaque fascicule. On peut adresser dès maintenant le montant de \$1.00 au Secrétariat de l'École Sociale Populaire. Cette somme donnera droit à tous les fascicules qui seront publiés jusqu'à épuisement du montant.

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE.

BX
850
A28
no 4
1946

ACTES PONTIFICAUX

N° 4

Le Règne du Christ

ENCYCLIQUE

« E supremi apostolatus »

Sur la restauration dans le Christ

A nos vénérables frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires en paix et en communion avec le Siège apostolique.

PIE X, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Salut et bénédiction apostolique.

Au moment de vous adresser pour la première fois la parole du haut de cette chaire apostolique où Nous avons été élevé par un impénétrable conseil de Dieu, il est inutile de vous rappeler avec quelles larmes et quelles ardentes prières Nous sommes efforcé de détourner de Nous la charge si lourde du Pontificat suprême. Il Nous semble pouvoir, malgré la disproportion absolue des mérites, Nous approprier les plaintes de saint Anselme, quand, en dépit de ses oppositions et de ses répugnances, il se vit contraint d'accepter l'honneur de l'épiscopat. Les témoignages de tristesse qu'il donna alors, Nous pouvons les produire à Notre tour, pour montrer dans quelles dispositions d'âme et de volonté Nous avons accepté la mission si redoutable de pasteur du troupeau de Jésus-Christ. « Les larmes de mes yeux m'en sont témoins, écrivait-il ¹, ainsi que

1. *Epp.* I. III, ep. 1.

les cris, et pour ainsi dire les rugissements que poussait mon cœur dans son angoisse profonde. Ils furent tels que je ne me souviens pas d'en avoir laissé échapper de semblables en aucune douleur avant le jour où cette calamité de l'archevêché de Cantorbéry vint fondre sur moi. Ils n'ont pu l'ignorer, ceux qui, ce jour-là, virent de près mon visage. Plus semblable à un cadavre qu'à un homme vivant, j'étais pâle de consternation et de douleur. A cette élection, ou plutôt à cette violence, j'ai résisté jusqu'ici, je le dis en vérité, autant qu'il m'a été possible. Mais maintenant, bon gré mal gré, me voici contraint de reconnaître de plus en plus clairement que les desseins de Dieu sont contraires à mes efforts, de telle sorte que nul moyen ne me reste d'y échapper. Vaincu moins par la violence des hommes que par celle de Dieu, contre qui nulle prudence ne saurait prévaloir, après avoir fait tous les efforts en mon pouvoir pour que ce calice s'éloigne de moi sans que je le boive, je ne vois d'autre détermination à prendre que celle de renoncer à mon sens propre, à ma volonté, et de m'en remettre entièrement au jugement et à la volonté de Dieu. »

Certes, Nous non plus ne manquions pas de nombreux et sérieux motifs de Nous dérober au fardeau. Sans compter que, en raison de Notre petitesse, Nous ne pouvions à aucun titre Nous estimer digne des honneurs du Pontificat, comment ne pas Nous sentir profondément ému en Nous voyant choisi pour succéder à celui qui, durant les vingt-six ans, ou plus s'en faut, qu'il gouverna l'Église avec une sagesse consommée, fit paraître une telle vigueur d'esprit et de si insignes vertus, qu'il s'imposa à l'admiration des adversaires eux-mêmes et, par l'éclat de ses œuvres, immortalisa sa mémoire ?

En outre, et pour passer sous silence bien d'autres raisons, Nous éprouvions une sorte de terreur à considérer les conditions funestes de l'humanité à l'heure présente. Peut-on ignorer la maladie si profonde et si grave qui travaille, en ce moment bien plus que par le passé, la société humaine, et qui, s'aggravant de jour en jour et la rongant jusqu'aux moelles, l'entraîne à sa ruine ? Cette maladie, vénérables frères, vous la connaissez, c'est, à l'égard de Dieu, l'abandon et l'apostasie ; et rien sans nul doute qui mène plus sûrement à la ruine, selon cette parole du prophète : « Voici que ceux qui s'éloignent de vous périront ¹. » A un si grand mal Nous comprenions qu'il Nous ap-

1. Ps. LXXXII, 27.

partenait, en vertu de la charge pontificale à Nous confiée, de porter remède; Nous estimions qu'à Nous s'adressait cet ordre de Dieu: « Voici qu'aujourd'hui je t'établis sur les nations et les royaumes pour arracher et pour détruire, pour édifier et pour planter¹ »; mais pleinement conscient de Notre faiblesse, Nous redoutions d'assumer une œuvre hérissée de tant de difficultés, et qui pourtant n'admet pas de délais.

Cependant, puisqu'il a plu à Dieu d'élever Notre bassesse jusqu'à cette plénitude de puissance, Nous puisons courage en « Celui qui nous conforte »; et mettant la main à l'œuvre, soutenu de la force divine, Nous déclarons que Notre but unique dans l'exercice du suprême pontificat est de « tout restaurer dans le Christ² » afin que « le Christ soit tout et en tout³ ».

Il s'en trouvera sans doute qui, appliquant aux choses divines la courte mesure des choses humaines, chercheront à scruter Nos pensées intimes et à les tourner à leurs vues terrestres et à leurs intérêts de parti. Pour couper court à ces vaines tentatives, Nous affirmons en toute vérité que Nous ne voulons être et que, avec le secours divin, Nous ne serons rien autre, au milieu des sociétés humaines, que le ministre du Dieu qui Nous a revêtu de son autorité. Ses intérêts sont Nos intérêts; leur consacrer Nos forces et Notre vie, telle est Notre résolution inébranlable. C'est pourquoi, si l'on Nous demande une devise traduisant le fond même de Notre âme, Nous ne donnerons jamais que celle-ci: « Restaurer toutes choses dans le Christ. »

Voulant donc entreprendre et poursuivre cette grande œuvre, vénérables frères, ce qui redouble Notre ardeur, c'est la certitude que vous Nous y serez de vaillants auxiliaires. Si Nous en doutions, Nous semblerions vous tenir, et bien à tort, pour mal informés ou indifférents, en face de la guerre impie qui a été soulevée et qui va se poursuivant presque partout contre Dieu. De nos jours, il n'est que trop vrai, « les nations ont frêmi et les peuples ont médité des projets insensés⁴ » contre leur Créateur; et presque commun est devenu ce cri de ses ennemis: « Retirez-vous de nous⁵. » De là, en la plupart, un rejet total de tout respect de Dieu. De là des habitudes de

1. *Jerem.*, I, 10.

2. *Ephes.*, I, 10.

3. *Coloss.*, III, 14.

4. *Ps.* II, 1.

5. *Job*, XXXI, 14.

vie, tant privée que publique, où nul compte n'est tenu de sa souveraineté. Bien plus, il n'est effort ni artifice que l'on ne mette en œuvre pour abolir entièrement son souvenir et jusqu'à sa notion.

Qui pèse ces choses a droit de craindre qu'une telle perversion des esprits ne soit le commencement des maux annoncés pour la fin des temps, et comme leur prise de contact avec la terre, et que véritablement « le fils de perdition » dont parle l'Apôtre ¹ n'ait déjà fait son avènement parmi nous. Si grande est l'audace et si grande la rage avec lesquelles on se rue partout à l'attaque de la religion, on bat en brèche les dogmes de la foi, on tend d'un effort obstiné à anéantir tout rapport de l'homme avec la Divinité! En revanche, et c'est là, au dire du même Apôtre, le caractère propre de l'« Antéchrist », l'homme, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur en s'élevant « au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu ». C'est à tel point que, impuissant à éteindre complètement en soi la notion de Dieu, il secoue cependant le joug de sa majesté, et se dédie à lui-même le monde visible en guise de temple, où il prétend recevoir les adorations de ses semblables. « Il siège dans le temple de Dieu, où il se montre comme s'il était Dieu lui-même ². »

Quelle sera l'issue de ce combat livré à Dieu par de faibles mortels, nul esprit sensé ne le peut mettre en doute. Il est loisible assurément, à l'homme qui veut abuser de sa liberté, de violer les droits et l'autorité suprême du Créateur; mais au Créateur reste toujours la victoire. Et ce n'est pas encore assez dire: la ruine plane de plus près sur l'homme justement quand il se dresse plus audacieux dans l'espoir du triomphe. C'est de quoi Dieu lui-même nous avertit dans les Saintes Écritures. « Il ferme les yeux, disent-elles, sur les péchés des hommes ³ », comme oublieux de sa puissance et de sa majesté; mais bientôt, après ce semblant de recul, « se réveillant ainsi qu'un homme dont l'ivresse a grandi la force ⁴ », « il brise la tête de ses ennemis ⁵ », afin que tous sachent que « le roi de toute la terre, c'est Dieu ⁶ », « et que les peuples comprennent qu'ils ne sont que des hommes ⁷ ».

1. *II Thess.*, II, 3.

2. *II Thess.*, II, 2.

3. *Sap.*, XI, 24.

4. *Ps.* LXXVII, 65.

5. *Ib.*, LXVII, 22.

6. *Ps.* XLVI, 8.

7. *Ib.*, IX, 20.

Tout cela, vénérables frères, nous le tenons d'une foi certaine et nous l'attendons. Mais cette confiance ne nous dispense pas, pour ce qui dépend de nous, de hâter l'œuvre divine, non seulement par une prière persévérante: « Levez-vous, Seigneur, et ne permettez pas que l'homme se prévale de sa force ¹ », mais encore, et c'est ce qui importe le plus, par la parole et par les œuvres, au grand jour, en affirmant et en revendiquant pour Dieu la plénitude de son domaine sur les hommes et sur toute créature, de sorte que ses droits et son pouvoir de commander soient reconnus par tous avec vénération et pratiquement respectés.

Accomplir ces devoirs, n'est pas seulement obéir aux lois de la nature, c'est travailler aussi à l'avantage du genre humain. Qui pourrait, en effet, vénérables frères, ne pas sentir son âme saisie de crainte et de tristesse à voir la plupart des hommes, tandis qu'on exalte par ailleurs et à juste titre les progrès de la civilisation, se déchaîner avec un tel acharnement les uns contre les autres, qu'on dirait un combat de tous contre tous? Sans doute, le désir de la paix est dans tous les cœurs, et il n'est personne qui ne l'appelle de tous ses vœux. Mais cette paix, insensé qui la cherche en dehors de Dieu; car, chasser Dieu, c'est bannir la justice; et, la justice écartée, toute espérance de paix devient une chimère. « La paix est l'œuvre de la justice ². » — Il en est, et en grand nombre, Nous ne l'ignorons pas, qui, poussés par l'amour de la paix, c'est-à-dire de la « tranquillité de l'ordre », s'associent et se groupent pour former ce qu'ils appellent le parti de « l'ordre ». Hélas! vaines espérances, peines perdues! De partis d'ordre capables de rétablir la tranquillité au milieu de la perturbation des choses, il n'y en a qu'un: le parti de Dieu. C'est donc celui-là qu'il nous faut promouvoir; c'est à lui qu'il nous faut amener le plus d'adhérents possible, pour peu que nous ayons à cœur la sécurité publique.

Toutefois, vénérables frères, ce retour des nations au respect de la majesté et de la souveraineté divine, quelques efforts que nous fassions d'ailleurs pour le réaliser, n'advientra que par Jésus-Christ. L'Apôtre, en effet, nous avertit que « personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été

1. *Ib.*, IX, 19.

2. *Is.*, XXXII, 17.

posé et qui est le Christ Jésus¹ ». C'est lui seul « que le Père a sanctifié et envoyé dans ce monde², splendeur du Père et figure de sa substance³ », vrai Dieu et vrai homme, sans lequel nul ne peut connaître Dieu comme il faut, car « personne n'a connu le Père si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils aura voulu le révéler⁴ ».

D'où il suit que « tout restaurer dans le Christ » et ramener les hommes à l'obéissance divine sont une seule et même chose. Et c'est pourquoi le but vers lequel doivent converger tous nos efforts, c'est de ramener le genre humain à l'empire du Christ. Cela fait, l'homme se trouvera, par là même, ramené à Dieu. Non pas, voulons-Nous dire, un Dieu inerte et insoucieux des choses humaines, comme les « matérialistes » l'ont forgé dans leurs folles rêveries, mais un Dieu vivant et vrai, en trois personnes dans l'unité de nature, auteur du monde, étendant à toute chose son infinie providence, enfin législateur très juste qui punit les coupables et assure aux vertus leur récompense.

Or, où est la voie qui nous donne accès auprès de Jésus-Christ ? Elle est sous nos yeux : c'est l'Église. Saint Jean Chrysostome nous le dit avec raison : « L'Église est ton espérance, l'Église est ton salut, l'Église est ton refuge⁵. »

C'est pour cela que le Christ l'a établie, après l'avoir acquise au prix de son sang, pour cela qu'il lui a confié sa doctrine et les préceptes de sa loi, lui prodiguant en même temps les trésors de la grâce divine pour la sanctification et le salut des hommes.

Vous voyez donc, vénérables frères, quelle œuvre nous est confiée à Nous et à vous. Il s'agit de ramener les sociétés humaines, égarées loin de la sagesse du Christ, à l'obéissance de l'Église ; l'Église, à son tour, les soumettra au Christ, et le Christ à Dieu. Que s'il Nous est donné, par la grâce divine, d'accomplir cette œuvre, Nous aurons la joie de voir l'iniquité faire place à la justice, et Nous serons heureux d'entendre « une grande voix disant du haut des cieux : Maintenant c'est le salut, et la vertu, et le royaume de notre Dieu et la puissance de son Christ⁶ ».

1. *I Cor.*, III, 11.

2. *Job*, x, 36.

3. *Hebr.*, I, 3.

4. *Matth.*, xi, 27.

5. *Hom.* « *de capto Eutropio* », n. 6.

6. *Apoc.*, xii, 10.

Toutefois, pour que le résultat réponde à Nos vœux, il faut, par tous les moyens et au prix de tous les efforts, déraciner entièrement cette monstrueuse et détestable iniquité propre au temps où nous vivons et par laquelle l'homme se substitue à Dieu; rétablir dans leur ancienne dignité les lois très saintes et les conseils de l'Évangile; proclamer hautement les vérités enseignées par l'Église sur la sainteté du mariage, sur l'éducation de l'enfance, sur la possession et l'usage des biens temporels, sur les devoirs de ceux qui administrent la chose publique; rétablir enfin le juste équilibre entre les diverses classes de la société selon les lois et les institutions chrétiennes.

Tels sont les principes que, pour obéir à la divine volonté, Nous Nous proposons d'appliquer durant tout le cours de Notre pontificat et avec toute l'énergie de Notre âme.

Vôtre rôle, à vous, vénérables frères, sera de Nous seconder par votre sainteté, votre science, votre expérience, et surtout votre zèle pour la gloire de Dieu, « ne visant à rien autre qu'à former en tous Jésus-Christ ¹ ».

Quels moyens convient-il d'employer pour atteindre un but si élevé? Il semble superflu de les indiquer, tant ils se présentent d'eux-mêmes à l'esprit. — Que vos premiers soins soient de former le Christ dans ceux qui, par le devoir de leur vocation, sont destinés à le former dans les autres. Nous voulons parler des prêtres, vénérables frères. Car tous ceux qui sont honorés du sacerdoce doivent savoir qu'ils ont, parmi les peuples avec lesquels ils vivent, la même mission que Paul attestait avoir reçue quand il prononçait ces tendres paroles: « Mes petits enfants, que j'engendre de nouveau jusqu'à ce que le Christ se forme en vous ². » Or, comment pourront-ils accomplir un tel devoir, s'ils ne sont d'abord eux-mêmes revêtus du Christ? et revêtus jusqu'à pouvoir dire avec l'Apôtre: « Je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi ³. Pour moi, le Christ est ma vie ⁴. » Aussi, quoique tous les fidèles doivent aspirer à « l'état d'homme parfait, à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ ⁵ », cette obligation appartient principalement à celui qui exerce le ministère sacerdotal. Il est appelé pour cela « un autre Christ »; non seulement parce qu'il participe au pouvoir

1. *Gal.*, IV, 19.

2. *Gal.*, IV, 19.

3. *Gal.*, II, 20.

4. *Philipp.*, I, 21.

5. *Ephes.*, IV, 3.

de Jésus-Christ, mais parce qu'il doit imiter ses œuvres et par là reproduire en soi son image.

S'il en est ainsi, vénérables frères, combien grande ne doit pas être votre sollicitude pour former le clergé à la sainteté! Il n'est affaire qui ne doive céder le pas à celle-ci. Et la conséquence, c'est que le meilleur et le principal de votre zèle doit se porter sur vos séminaires, pour y introduire un tel ordre et leur assurer un tel gouvernement, qu'on y voie fleurir côte à côte l'intégrité de l'enseignement et la sainteté des mœurs. Faites du séminaire les délices de votre cœur, et ne négligez rien de tout ce que le Concile de Trente a prescrit dans sa haute sagesse pour garantir la prospérité de cette institution. Quand le temps sera venu de promouvoir les jeunes candidats aux saints Ordres, ah! n'oubliez pas ce qu'écrivait saint Paul à Timothée: « N'impose précipitamment les mains à personne ¹ »; vous persuadant bien que, le plus souvent, tels seront ceux que vous admettez au sacerdoce, et tels seront aussi dans la suite les fidèles confiés à leur sollicitude. Ne regardez donc aucun intérêt particulier, de quelque nature qu'il soit; mais ayez uniquement en vue Dieu, l'Église, le bonheur éternel des âmes, afin d'éviter, comme nous en avertit l'Apôtre, « de participer aux péchés d'autrui ² ».

D'ailleurs, que les nouveaux prêtres, qui sortent du séminaire, n'échappent pas pour cela aux sollicitudes de votre zèle. Pressez-les, Nous vous le recommandons du plus profond de Notre âme, pressez-les souvent sur votre cœur, qui doit brûler d'un feu céleste; réchauffez-les, enflammez-les, afin qu'ils n'aspirent plus qu'à Dieu et à la conquête des âmes. Quant à Nous, vénérables frères, Nous veillerons avec le plus grand soin à ce que les membres du clergé ne se laissent point surprendre aux manœuvres insidieuses d'une certaine science nouvelle qui se pare du masque de la vérité et où l'on ne respire pas le parfum de Jésus-Christ; science menteuse qui, à la faveur d'arguments fallacieux et perfides, s'efforce de frayer le chemin aux erreurs du rationalisme ou du semi-rationalisme, et contre laquelle l'Apôtre avertissait déjà son cher Timothée de se prémunir lorsqu'il lui écrivait: « Garde le dépôt, évitant les nouveautés profanes dans le langage, aussi bien que les objections d'une science fausse, dont les partisans avec toutes leurs pro-

1. *I Tim.*, v, 22.

2. *Ibid.*

messes ont défailli dans la foi ¹. » Ce n'est pas à dire que Nous ne jugions ces jeunes prêtres dignes d'éloges, qui se consacrent à d'utiles études dans toutes les branches de la science, et se préparent ainsi à mieux défendre la vérité et à réfuter plus victorieusement les calomnies des ennemis de la foi. Nous ne pouvons néanmoins le dissimuler, et Nous le déclarons même très ouvertement, Nos préférences sont et seront toujours pour ceux qui, sans négliger les sciences ecclésiastiques et profanes, se vouent plus particulièrement au bien des âmes dans l'exercice des divers ministères qui siéent au prêtre animé de zèle pour l'honneur divin.

« C'est pour Notre cœur une grande tristesse et une continuelle douleur ² » de constater qu'on peut appliquer à nos jours cette plainte de Jérémie: « Les enfants ont demandé du pain et il n'y avait personne pour le leur rompre ³. » Il n'en manque pas, en effet, dans le clergé, qui, cédant à des goûts personnels, dépensent leur activité en des choses d'une utilité plus apparente que réelle; tandis que moins nombreux peut-être sont ceux qui, à l'exemple du Christ, prennent pour eux-mêmes les paroles du Prophète: « L'esprit du Seigneur m'a donné l'onction, il m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux captifs la délivrance et la lumière aux aveugles ⁴. » Et pourtant, il n'échappe à personne, puisque l'homme a pour guide la raison et la liberté, que le principal moyen de rendre à Dieu son empire sur les âmes, c'est l'enseignement religieux. Combien sont hostiles à Jésus-Christ, prennent en horreur l'Église et l'Évangile, bien plus par ignorance que par malice, et dont on pourrait dire: « Ils blasphèment tout ce qu'ils ignorent ⁵! » État d'âme que l'on constate non seulement dans le peuple et au sein des classes les plus humbles que leur condition même rend plus accessibles à l'erreur, mais jusque dans les classes élevées et chez ceux-là mêmes qui possèdent, par ailleurs, une instruction peu commune. De là, en beaucoup, le dépérissement de la foi; car il ne faut pas admettre que ce soient les progrès de la science qui l'étouffent; c'est bien plutôt l'ignorance; tellement que là où l'ignorance est plus grande, là aussi l'incrédulité fait de plus

1. *Ib.*, vi, 20 et seq.

2. *Rom.*, ix, 2.

3. *Thren.*, iv, 4.

4. *Luc.*, iv, 18-19.

5. *Jud.*, ii, 10.

grands ravages. C'est pour cela que le Christ a donné aux apôtres ce précepte: « Allez et enseignez toutes les nations ¹. »

Mais pour que ce zèle à enseigner produise les fruits qu'on en espère et serve à *former* en tous le *Christ*, rien n'est plus efficace que la charité; gravons cela fortement dans notre mémoire, ô vénérables frères, car « le Seigneur n'est pas dans la commotion ² ». En vain espérerait-on attirer les âmes à Dieu par un zèle empreint d'amertume; reprocher durement les erreurs et reprendre les vices avec âpreté cause très souvent plus de dommage que de profit. Il est vrai que l'Apôtre, exhortant Timothée, lui disait: « Accuse, supplie, reprends », mais il ajoutait: « en toute patience ³. » — Rien de plus conforme aux exemples que Jésus-Christ nous a laissés. C'est lui qui nous adresse cette invitation: « Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui géissez sous le fardeau, et je vous soulagerai ⁴. » Et, dans sa pensée, ces infirmes et ces opprimés n'étaient autres que les esclaves de l'erreur et du péché. Quelle mansuétude, en effet, dans ce divin Maître! Quelle tendresse, quelle compassion envers tous les malheureux! Son divin Cœur nous est admirablement dépeint par Isaïe dans ces termes: « Je poserai sur lui mon esprit; il ne contestera point et n'élèvera point la voix: jamais il n'achèvera le roseau demi-brisé et n'éteindra la mèche encore fumante ⁵. » Cette charité « patiente et bénigne ⁶ » devra aller au-devant de ceux-là mêmes qui sont nos adversaires et nos persécuteurs. « Ils nous maudissent, ainsi le proclamait saint Paul, et nous bénissons; ils nous persécutent, et nous supportons; ils nous blasphèment, et nous prions ⁷. » Peut-être après tout se montrent-ils pires qu'ils ne sont. Le contact avec les autres, les préjugés, l'influence des doctrines et des exemples, enfin le respect humain, conseiller funeste, les ont engagés dans le parti de l'impiété; mais au fond leur volonté n'est pas aussi dépravée qu'ils se plaisent à le faire croire. Pourquoi n'espérons-nous pas que la flamme de la charité dissipe enfin les ténèbres de leur âme et y fasse régner, avec la lumière, la paix de Dieu? Plus d'une fois le fruit de notre travail se fera peut-

1. *Matth.*, xxviii, 19.

2. *III Reg.*, xix, 11.

3. *II Tim.*, iv, 2.

4. *Matth.*, xi, 28.

5. *Is.*, xlii, 1 et suiv

6. *I Cor.*, xiii, 4.

7. *Ibid.*, iv, 12 et suiv.

être attendre; mais la charité ne se lasse pas, persuadée que Dieu mesure ses récompenses non pas aux résultats mais à la bonne volonté.

Cependant, vénérables frères, ce n'est nullement Notre pensée que, dans cette œuvre si ardue de la rénovation des peuples par le Christ, vous restiez, vous et votre clergé, sans auxiliaires. Nous savons que Dieu a recommandé à chacun le soin de son prochain¹. Ce ne sont donc pas seulement les hommes revêtus du sacerdoce, mais tous les fidèles sans exception qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes: non pas, certes, chacun au gré de ses vues et de ses tendances, mais toujours sous la direction et selon la volonté des évêques, car le droit de commander, d'enseigner, de diriger n'appartient dans l'Église à personne autre qu'à vous, « établis par l'Esprit-Saint pour régir l'Église de Dieu »².

S'associer entre catholiques dans des buts divers, mais toujours pour le bien de la religion, est chose qui, depuis longtemps, a mérité l'approbation et les bénédictions de Nos prédécesseurs. Nous non plus, Nous n'hésitons pas à louer une si belle œuvre, et Nous désirons vivement qu'elle se répande et fleurisse partout, dans les villes comme dans les campagnes. Mais, en même temps, Nous entendons que ces associations aient pour premier et principal objet de faire que ceux qui s'y enrôlent accomplissent fidèlement les devoirs de la vie chrétienne. Il importe peu, en vérité, d'agiter subitement de multiples questions et de disserter avec éloquence sur droits et devoirs, si tout cela n'aboutit à l'action. L'action, voilà ce que réclament les temps présents; mais une action qui se porte sans réserve à l'observation intégrale et scrupuleuse des lois divines et des prescriptions de l'Église, à la profession ouverte et hardie de la religion, à l'exercice de la charité sous toutes ses formes, sans nul retour sur soi ni sur ses avantages terrestres. D'éclatants exemples de ce genre donnés par tant de soldats du Christ auront plus tôt fait d'ébranler et d'entraîner les âmes, que la multiplicité des paroles et la subtilité des discussions; et l'on verra sans doute des multitudes d'hommes foulant aux pieds le respect humain, se dégageant de tout préjugé et de toute hésitation, adhérer au Christ, et promouvoir à leur tour sa connaissance et son amour, gage de vraie et solide félicité.

1. *Eccles.*, XVII, 12.

2. *Act.*, XX, 28.

Certes, le jour où, dans chaque cité, dans chaque bourgade, la loi du Seigneur sera soigneusement gardée, les choses saintes entourées de respect, les sacrements fréquentés, en un mot, tout ce qui constitue la vie chrétienne remis en honneur, il ne manquera plus rien, vénérables frères, pour que Nous contemplions la restauration de toutes les choses dans le Christ. Et que l'on ne croie pas que tout cela se rapporte seulement à l'acquisition des biens éternels; les intérêts temporels et la prospérité publique s'en ressentiront aussi très heureusement. Car, ces résultats une fois obtenus, les nobles et les riches sauront être justes et charitables à l'égard des petits, et ceux-ci supporteront dans la paix et la patience les privations de leur condition peu fortunée; les citoyens obéiront non plus à l'arbitraire, mais aux lois; tous regarderont comme un devoir le respect et l'amour envers ceux qui gouvernent, et dont « le pouvoir ne vient que de Dieu ¹ ».

Il y a plus. Dès lors il sera manifeste à tous que l'Église, telle qu'elle fut instituée par Jésus-Christ, doit jouir d'une pleine et entière liberté et n'être soumise à aucune domination humaine, et que Nous-même, en revendiquant cette liberté, non seulement Nous sauvegardons les droits sacrés de la religion, mais Nous pourvoyons aussi au bien commun et à la sécurité des peuples: « la piété est utile à tout ² », et là où elle règne « le peuple est vraiment assis dans la plénitude de la paix ³ ».

Que Dieu, « riche en miséricorde ⁴ », hâte dans sa bonté cette rénovation du genre humain en Jésus-Christ, puisque ce n'est l'œuvre « ni de celui qui veut ni de celui qui court, mais du Dieu des miséricordes ⁵ ». Et nous tous, vénérables frères, demandons-lui cette grâce « en esprit d'humilité ⁶ » par une prière instante et continuelle, appuyée sur les mérites de Jésus-Christ. Recourons aussi à l'intercession très puissante de la divine Mère. Et pour l'obtenir plus largement, prenant occasion de ce jour où Nous vous adressons ces Lettres, et qui a été institué pour solenniser le saint Rosaire, Nous confirmons toutes les ordonnances par lesquelles Notre prédécesseur a consacré le mois d'octobre à l'auguste Vierge et prescrit dans toutes

1. *Rom.*, XIII, 1.

2. *I Tim.*, IV, 8.

3. *Is.*, XXXII, 18.

4. *Ephes.*, II, 4.

5. *Rom.*, IX, 16.

6. *Dan.*, III, 39.

les églises la récitation publique du rosaire. Nous vous exhortons en outre à prendre aussi pour intercesseurs le très pur Époux de Marie, patron de l'Église catholique, et les princes des apôtres saint Pierre et saint Paul.

Pour que toutes ces choses se réalisent selon Nos désirs et que tous vos travaux soient couronnés de succès, Nous implorons sur vous, en grande abondance, les dons de la grâce divine. Et comme témoignage de la tendre charité dans laquelle Nous vous embrassons, vous et tous les fidèles confiés à vos soins par la divine Providence, Nous vous accordons en Dieu de grand cœur, vénérables frères, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 4 octobre de l'année 1903, de Notre pontificat la première ¹.

PIE X, PAPE.

1. Cette traduction française a été publiée par l'imprimerie du Vatican en même temps que le texte latin et une traduction italienne.

ENCYCLIQUE

« Il fermo proposito » sur l'Action catholique

AUX ÉVÊQUES D'ITALIE

PIE X, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Salut et bénédiction apostolique.

Le ferme propos¹ que Nous avons formé, dès les débuts de Notre pontificat, de consacrer à la restauration de toutes choses dans le Christ toutes les forces que nous tenons de la bonté du Seigneur, éveille en Notre cœur une grande confiance dans la grâce puissante de Dieu, sans laquelle Nous ne pouvons ici-bas concevoir ni entreprendre rien de grand et de fécond pour le salut des âmes. En même temps, Nous sentons plus vivement que jamais, pour ce noble dessein, le besoin de votre concours unanime et constant, vénérables frères appelés à partager Notre charge pastorale, du concours de chacun des clercs et des fidèles confiés à vos soins. Tous, en vérité, dans la sainte Église de Dieu, Nous sommes appelés à former ce corps unique dont la tête est le Christ; corps étroitement organisé, comme l'enseigne l'apôtre saint Paul², et bien coordonné dans toutes ses articulations, et cela en vertu de l'opération propre de chaque membre, d'où le corps tire son propre accroissement et peu à peu se perfectionne dans le lien de la charité.

Et si dans cette œuvre d'« édification du Corps du Christ³ » Notre premier devoir est d'enseigner, d'indiquer la méthode à suivre et les moyens à employer, d'avertir et d'exhorter paternellement, c'est également le devoir de tous Nos fils bien-aimés,

1. Nous traduisons le texte italien (commençant par les mots *Il fermo proposito*), proposé par l'*Osservatore romano* du 20 juin 1905.

2. *Eph.*, IV, 16.

3. *Eph.*, IV, 12.

répandus dans le monde entier, d'accueillir Nos paroles, de les réaliser d'abord en eux-mêmes et de contribuer efficacement à les réaliser aussi chez les autres, chacun selon la grâce qu'il a reçue de Dieu, selon son état et ses fonctions, selon le zèle dont son cœur est enflammé.

Ici, Nous voulons seulement rappeler ces multiples œuvres de zèle, entreprises pour le bien de l'Église, de la société et des individus, communément désignées sous le nom d'*Action catholique*, qui, par la grâce de Dieu, fleurissent en tout lieu et abondent pareillement en notre Italie.

Vous comprenez bien, vénérables frères, à quel point elles doivent Nous être chères, et quel est Notre intime désir de les voir affermies et favorisées. Non seulement, à maintes reprises, Nous en avons traité de vive voix au moins avec quelques-uns d'entre vous et avec vos principaux représentants en Italie quand ils Nous présentaient en personne l'hommage de leur dévouement et de leur affection filiale, mais de plus Nous avons, sur cette question, publié, ou fait publier par Notre autorité, certains actes que vous connaissez tous déjà. Il est vrai que certains de ces actes, comme l'exigeaient des circonstances douloureuses pour Nous, étaient plutôt destinés à écarter les obstacles qui entravaient la marche de l'Action catholique et à condamner certaines tendances indisciplinées, qui allaient s'insinuant au grave détriment de la cause commune.

Il tardait donc à Notre cœur d'envoyer à tous une parole de réconfort et de paternel encouragement, afin que, sur le terrain débarrassé autant qu'il dépend de Nous de tout obstacle, on continue à édifier le bien et à l'accroître largement. Nous sommes donc très heureux de le faire à présent par cette lettre, pour la consolation commune, avec la certitude que Notre parole sera de tous docilement écoutée et obéie.

Immense est le champ de l'Action catholique; par elle-même, elle n'exclut absolument rien de ce qui, d'une manière quelconque, directement ou indirectement, appartient à la mission divine de l'Église.

On reconnaît sans peine la nécessité de concourir individuellement à une œuvre si importante non seulement pour la sanctification de nos âmes, mais encore pour répandre et toujours mieux développer le règne de Dieu dans les individus, les familles et la société, chacun procurant selon ses propres forces le bien du prochain, par la diffusion de la vérité révélée, l'exercice des vertus chrétiennes et les œuvres de charité ou de misé-

ricorde spirituelle et corporelle. Telle est la conduite digne de Dieu à laquelle nous exhorte saint Paul, de façon à lui plaire en toutes choses en produisant les fruits de toutes les bonnes œuvres et en progressant dans la science de Dieu: *Ut ambuletis digne Deo placentes: in omni opere bono fructificantes, et crescentes in scientia Dei*¹.

Outre ces biens, il en est un grand nombre de l'ordre naturel, qui, sans être directement l'objet de la mission de l'Église, en découlent cependant comme une de ses conséquences naturelles. La lumière de la Révélation catholique est telle qu'elle se répand très vive sur toute science; si grande est la force des maximes évangéliques que les préceptes de la loi naturelle y trouvent un fondement plus sûr et une plus puissante vigueur; telle est enfin l'efficacité de la vérité et de la morale enseignées par Jésus-Christ, que même le bien-être matériel des individus, de la famille et de la société humaine en reçoit providentiellement soutien et protection.

L'Église, tout en prêchant Jésus crucifié, scandale et folie pour le monde², est devenue la première inspiratrice et la promotrice de la civilisation. Elle l'a répandue partout où ont prêché ses apôtres, conservant et perfectionnant les bons éléments des antiques civilisations païennes, arrachant à la barbarie et élevant jusqu'à une forme de société civilisée les peuples nouveaux qui se réfugiaient dans son sein maternel, et donnant à la société entière, peu à peu sans doute, mais d'une marche sûre et toujours progressive, cette empreinte si caractéristique qu'encore aujourd'hui elle conserve partout. La civilisation du monde est une civilisation chrétienne; elle est d'autant plus vraie, plus durable, plus féconde en fruits précieux, qu'elle est plus nettement chrétienne; d'autant plus décadente, pour le grand malheur de la société, qu'elle se soustrait davantage à l'idée chrétienne.

Aussi, par la force intrinsèque des choses, l'Église devient-elle encore en fait la gardienne et la protectrice de la civilisation chrétienne. Et ce fait fut reconnu et admis dans d'autres siècles de l'histoire; il forme encore le fondement inébranlable des législations civiles. Sur ce fait reposèrent les relations de l'Église dans toutes les matières qui touchent de quelque façon

1. *Coloss.*, I, 10.

2. *I Cor.*, I, 23.

à la conscience, la subordination de toutes les lois de l'État aux divines lois de l'Évangile, l'accord des deux pouvoirs, civil et ecclésiastique, pour procurer le bien temporel des peuples de telle manière que le bien éternel n'en eût pas à souffrir.

Nous n'avons pas besoin de vous dire, vénérables frères, la prospérité et le bien-être, la paix et la concorde, la respectueuse soumission à l'autorité et l'excellent gouvernement qui s'établiraient et se maintiendraient dans ce monde si l'on pouvait réaliser partout le parfait idéal de la civilisation chrétienne. Mais, étant donnée la lutte continuelle de la chair contre l'esprit, des ténèbres contre la lumière, de Satan contre Dieu, Nous ne pouvons espérer un si grand bien, au moins dans sa pleine mesure. De là, contre les pacifiques conquêtes de l'Église, d'incessantes attaques, d'autant plus douloureuses et funestes que la société humaine tend davantage à se gouverner d'après des principes opposés au concept chrétien et à se séparer entièrement de Dieu.

Ce n'est pas une raison pour perdre courage. L'Église sait que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle; mais elle sait aussi que dans ce monde elle trouvera l'oppression, que ses apôtres sont envoyés comme des agneaux au milieu des loups, que ses fidèles seront toujours couverts de haine et de mépris, comme fut rassasié de haine et de mépris son divin Fondateur. L'Église va néanmoins en avant sans crainte, et, tandis qu'elle étend le règne de Dieu dans les régions où il n'a pas encore été prêché, elle s'efforce par tous les moyens de réparer les pertes éprouvées dans le royaume déjà conquis.

Tout restaurer dans le Christ a toujours été la devise de l'Église, et c'est particulièrement la Nôtre, dans les temps périlleux que Nous traversons. Restaurer toutes choses, non d'une manière quelconque, mais dans le Christ; « ce qui est sur la terre et ce qui est dans le ciel en lui ¹ », ajoute l'Apôtre; restaurer dans le Christ non seulement ce qui incombe, directement à l'Église en vertu de sa divine mission qui est de conduire les âmes à Dieu, mais encore, comme Nous l'avons expliqué, ce qui découle spontanément de cette divine mission, la civilisation chrétienne dans l'ensemble de tous et de chacun des éléments qui la constituent.

Et pour Nous arrêter à cette seule dernière partie de la restauration désirée, vous voyez bien, vénérables frères, quel

1. *Ephes.*, I, 10.

appui apportent à l'Église ces troupes choisies de catholiques qui se proposent précisément de réunir ensemble toutes leurs forces vives dans le but de combattre par tous les moyens justes et légaux la civilisation antichrétienne, réparer par tous les moyens les désordres si graves qui en dérivent; replacer Jésus-Christ dans la famille, dans l'école, dans la société; rétablir le principe de l'autorité humaine comme représentant celle de Dieu; prendre souverainement à cœur les intérêts du peuple et particulièrement ceux de la classe ouvrière et agricole, non seulement en inculquant au cœur de tous le principe religieux, seule source vraie de consolation dans les angoisses de la vie, mais en s'efforçant de sécher leurs larmes, d'adoucir leurs peines, d'améliorer leur condition économique par de sages mesures; s'employer, par conséquent, à rendre les lois publiques conformes à la justice, à corriger ou supprimer celles qui ne le sont pas; défendre enfin et soutenir avec un esprit vraiment catholique les droits de Dieu en toutes choses et les droits non moins sacrés de l'Église.

L'ensemble de toutes ces œuvres, dont les principaux soutiens et promoteurs sont des laïques catholiques, et dont la conception varie suivant les besoins propres de chaque nation et les circonstances particulières de chaque pays, constitue précisément ce que l'on a coutume de désigner par un terme spécial et assurément très noble: *Action catholique* ou *Action des catholiques*. Elle est toujours venue en aide à l'Église, et l'Église l'a toujours accueillie favorablement et bénie, bien qu'elle se soit diversement exercée selon les époques.

Et ici, il faut remarquer tout de suite qu'il est aujourd'hui impossible de rétablir sous la même forme toutes les institutions qui ont pu être utiles et même les seules efficaces dans les siècles passés, si nombreuses sont les modifications radicales que le cours des temps introduit dans la société et dans la vie publique, et si multiples les besoins nouveaux que les circonstances changeantes ne cessent de susciter. Mais l'Église, en sa longue histoire, a toujours et en toute occasion lumineusement démontré qu'elle possède une vertu merveilleuse d'adaptation aux conditions variables de la société civile: sans jamais porter atteinte à l'intégrité ou à l'immutabilité de la foi, de la morale, et en sauvegardant toujours ses droits sacrés, elle se plie et s'accommode facilement, en tout ce qui est contingent et accidentel, aux vicissitudes des temps et aux nouvelles exigences de la société.

La piété, dit saint Paul, se prête à tout, possédant les promesses divines pour les biens de la vie présente comme pour ceux de la vie future: *Pietas autem ad omnia utilis est, promissionem habens vitae, quae nunc est et futurae*¹. Et donc aussi, l'Action catholique, tout en variant, quand il est opportun, ses formes extérieures et ses moyens d'action, reste toujours la même dans les principes qui la dirigent et le but très noble qu'elle poursuit. Et pour qu'en même temps elle soit vraiment efficace, il conviendra d'indiquer avec soin les conditions qu'elle exige elle-même si l'on considère bien sa nature et sa fin.

Avant tout, il faut être profondément convaincu que l'instrument est inutile s'il n'est approprié au travail que l'on veut exécuter. L'Action catholique (comme il ressort jusqu'à l'évidence de ce qui vient d'être dit), se proposant de restaurer toutes choses dans le Christ, constitue un véritable apostolat à l'honneur et la gloire du Christ lui-même. Pour bien l'accomplir, il nous faut la grâce divine, et l'apôtre ne la reçoit point s'il n'est uni au Christ. C'est seulement quand nous aurons formé Jésus-Christ en nous que nous pourrons plus facilement le rendre aux familles, à la société. Tous ceux donc qui sont appelés à diriger ou qui se consacrent à promouvoir le mouvement catholique, doivent être des catholiques à toute épreuve, convaincus de leur foi, solidement instruits des choses de la religion, sincèrement soumis à l'Église et en particulier à cette suprême Chaire apostolique et au Vicaire de Jésus-Christ sur la terre; ils doivent être des hommes d'une piété véritable, de mâles vertus, de mœurs pures et d'une vie tellement sans tache qu'ils servent à tous d'exemple efficace.

Si l'esprit n'est pas ainsi réglé, il sera non seulement difficile de promouvoir les autres au bien, mais presque impossible d'agir avec une intention droite, et les forces manqueront pour supporter avec persévérance les ennuis qu'entraîne avec lui tout apostolat, les calomnies des adversaires, la froideur et le peu de concours des hommes de bien eux-mêmes, parfois enfin les jalousies des amis et des compagnons d'armes, excusables sans doute, étant donnée la faiblesse de la nature humaine, mais grandement préjudiciables et causes de discordes, de heurts et de querelles intestines. Seule, une vertu patiente et affermie dans le bien, et en même temps suave et délicate, est capable d'écarter ou de diminuer ces difficultés de façon que l'œuvre à

1. *I Tim.*, IV, 8.

laquelle sont consacrées les forces catholiques ne soit pas compromise. La volonté de Dieu, disait saint Pierre aux premiers chrétiens, est qu'en faisant le bien vous fermiez la bouche aux insensés: *Sic est voluntas Dei, ut bene facientes obmutescere faciat imprudentium hominum ignorantiam*¹.

Il importe, en outre, de bien définir les œuvres pour lesquelles les forces catholiques se doivent dépenser avec toute énergie et constance. Ces œuvres doivent être d'une importance si évidente, répondre de telle sorte aux besoins de la société actuelle, s'adapter si bien aux intérêts moraux et matériels, surtout ceux du peuple et des classes déshéritées, que, tout en excitant la meilleure activité chez les promoteurs de l'Action catholique pour les résultats importants et certains qu'elles font espérer d'elles-mêmes, elles soient aussi par tous facilement comprises et volontiers accueillies.

Précisément, parce que les graves problèmes de la vie sociale d'aujourd'hui exigent une solution prompte et sûre, tout le monde a le plus vif intérêt à savoir et connaître les divers modes sous lesquels ces solutions se présentent en pratique. Les discussions dans un sens ou dans l'autre se multiplient de plus en plus et se répandent facilement au moyen de la presse. Il est donc souverainement nécessaire que l'Action catholique saisisse le moment opportun, marche en avant avec courage, propose elle aussi sa solution et la fasse valoir par une propagande ferme, active, intelligente, disciplinée, capable de s'opposer directement à la propagande adverse.

La bonté et la justice des principes chrétiens, la droite morale que professent les catholiques, leur entier désintéressement pour ce qui leur est personnel, la franchise et la sincérité avec laquelle ils recherchent uniquement le vrai, le solide, le suprême bien d'autrui, enfin leur évidente aptitude à servir mieux encore que les autres les vrais intérêts économiques du peuple, tout cela ne peut manquer de faire impression sur l'esprit et le cœur de tous ceux qui les écoutent, d'en grossir les rangs de manière à faire d'eux un corps solide et compact, capable de résister vigoureusement au courant contraire et de tenir les adversaires en respect.

Ce besoin suprême, Notre prédécesseur Léon XIII, de sainte mémoire, le perçut pleinement en indiquant, surtout dans la mémorable encyclique *Rerum novarum* et dans d'autres docu-

1. *I Petr.*, II, 15.

ments postérieurs, l'objet autour duquel doit principalement se déployer l'Action catholique, à savoir *la solution pratique de la question sociale selon les principes chrétiens*. Et Nous-même, suivant ces règles si sages, Nous avons, dans Notre *Motu proprio* du 18 décembre 1903, donné à l'action populaire chrétienne, qui comprend en elle tout le mouvement catholique social, une constitution fondamentale qui pût être comme la règle pratique du travail commun et le lien de la concorde et de la charité. Sur ce terrain donc, et dans ce but très saint et très nécessaire, doivent avant tout se grouper et s'affermir les œuvres catholiques, variées et multiples de forme, mais toutes également destinées à promouvoir efficacement le même bien social.

Mais pour que cette action sociale se maintienne et prospère avec la nécessaire cohésion des œuvres diverses qui la composent, il importe par-dessus tout que les catholiques observent entre eux une concorde exemplaire; et, par ailleurs, on ne l'obtiendra jamais s'il n'y a en tous unité de vues. Sur une telle nécessité il ne peut y avoir aucune sorte de doute, tant sont clairs et évidents les enseignements donnés par cette Chaire apostolique, tant est vive la lumière qu'ont répandue, sur ce sujet, par leurs écrits, les plus remarquables catholiques de tous les pays, tant est louable l'exemple — plusieurs fois proposé par Nous-même — des catholiques d'autres nations, qui, précisément par cette concorde et unité de vues, ont, en peu de temps, obtenu des fruits féconds et très consolants!

Pour assurer ce résultat, parmi les diverses œuvres également dignes d'éloge on a constaté ailleurs la singulière efficacité d'une institution de caractère général, qui, sous le nom d'*Union populaire*, est destinée à réunir les catholiques de toutes les classes sociales, mais spécialement les grandes masses du peuple, autour d'un centre unique et commun de doctrine, de propagande et d'organisation sociale.

Elle répond à un besoin également senti presque dans tous les pays; la simplicité de sa constitution résulte de la nature même des choses, qui se rencontrent également partout; aussi ne peut-on dire qu'elle soit propre à une nation plutôt qu'à une autre, mais elle convient à toutes celles où se manifestent les mêmes besoins et surgissent les mêmes périls. Son caractère éminemment populaire la fait facilement aimer et accepter; elle ne trouble ni ne gêne aucune autre institution, mais elle donne plutôt aux autres institutions force et cohésion, car son orga-

nisation strictement personnelle pousse les individus à entrer dans les institutions particulières, les forme à un travail pratique et vraiment profitable, et unit tous les esprits dans une même pensée et une même volonté.

Ce centre social ainsi établi, toutes les autres institutions de caractère économique destinées à résoudre pratiquement et sous ses aspects variés le problème social se trouvent comme spontanément groupées ensemble pour le but général qui les unit; ce qui ne les empêche pas de prendre, suivant les divers besoins auxquels elles pourvoient, des formes diverses et des moyens d'action différents, comme le réclame le but particulier de chacune d'elles.

Et ici il Nous est fort agréable d'exprimer, avec Notre satisfaction pour le plus grand progrès qui sur ce point a déjà été fait en Italie, la ferme espérance que, Dieu aidant, on fera encore beaucoup plus à l'avenir en affermissant le bien obtenu et en l'étendant avec un zèle toujours croissant.

C'est cette ligne de conduite qui a mérité les plus grands éloges à l'*Œuvre des Congrès et Comités catholiques*, grâce à l'activité intelligente des hommes excellents qui la dirigeaient et qui ont été préposés à ses diverses institutions particulières ou les dirigent encore actuellement.

C'est pourquoi, de même que, en vertu de Notre propre volonté, un pareil centre ou union d'œuvres de caractère économique a été expressément maintenu lors de la dissolution de la susdite Œuvre des Congrès, ainsi il devra fonctionner encore dans l'avenir sous la diligente direction de ceux qui lui sont préposés.

En outre, pour que l'Action catholique soit de tous points efficace, il ne suffit pas qu'elle soit proportionnée aux nécessités sociales actuelles; il convient encore qu'elle soit mise en valeur par tous les moyens pratiques que lui fournissent aujourd'hui le progrès des études sociales et économiques, les expériences déjà faites ailleurs, les conditions de la société civile, la vie publique même des États.

Autrement l'on s'expose à marcher longtemps à tâtons, à la recherche de choses nouvelles et hasardées, alors que l'on en a sous la main de bonnes et certaines qui ont déjà fait excellemment leurs preuves; ou bien l'on court encore le danger de proposer des institutions et des méthodes qui convenaient peut-être à d'autres époques, mais qui aujourd'hui ne sont pas comprises par le peuple; on risque enfin de s'arrêter à mi-chemin parce

qu'on n'use pas, même dans la mesure légitime, de ces droits de citoyen que les constitutions civiles modernes offrent à tous et par conséquent même aux catholiques.

Et, pour Nous arrêter à ce dernier point, il est certain que les constitutions actuelles des États donnent indistinctement à tous la faculté d'exercer une influence sur la chose publique, et les catholiques, tout en respectant les obligations imposées par la loi de Dieu et les prescriptions de l'Église, peuvent en user en toute sûreté de conscience pour se montrer, tout autant et même mieux que les autres, capables de coopérer au bien-être matériel et civil du peuple, et acquérir ainsi une autorité et une considération qui leur permettent aussi de défendre et de promouvoir les biens d'un ordre plus élevé, qui sont les biens de l'âme.

Ces droits civils sont multiples et de différente nature, jusqu'à celui de participer directement à la vie politique du pays par la représentation du peuple dans les Assemblées législatives. De très graves raisons Nous dissuadent, vénérables frères, de Nous écarter de la règle jadis établie par Notre prédécesseur Pie IX, de sainte mémoire, et suivie ensuite, durant son long pontificat, par Notre autre prédécesseur Léon XIII, de sainte mémoire; selon cette règle il reste en général interdit aux catholiques d'Italie de participer au pouvoir législatif.

Toutefois, d'autres raisons pareillement très graves, tirées du bien suprême de la société, qu'il faut sauver à tout prix, peuvent réclamer que dans des cas particuliers on dispense de la loi, spécialement dans le cas où vous, vénérables frères, vous en reconnaissiez la stricte nécessité pour le bien des âmes et les intérêts suprêmes de vos Églises, et que vous en fassiez la demande.

Or, la possibilité de cette bienveillante concession de Notre part entraîne pour tous les catholiques le devoir de se préparer prudemment et sérieusement à la vie politique, pour le moment où ils y seraient appelés.

D'où il importe beaucoup que cette même activité, déjà louablement déployée par les catholiques pour se préparer, par une bonne organisation électorale, à la vie administrative des Communes et des Conseils provinciaux, s'étende encore à la préparation convenable et à l'organisation pour la vie politique, comme la recommandation en fut faite opportunément par la présidence générale des Œuvres économiques en Italie dans sa *Circulaire* du 3 décembre 1904.

En même temps, il faudra inculquer et suivre en pratique les principes élevés qui règlent la conscience de tout vrai catholique: il doit se souvenir avant tout d'être en toute circonstance et de se montrer vraiment catholique, assumant et exerçant les charges publiques avec la ferme et constante résolution de promouvoir autant qu'il le peut le bien social et économique de la patrie et particulièrement du peuple, suivant les principes de la civilisation nettement chrétienne, et de défendre en même temps les intérêts suprêmes de l'Église, qui sont ceux de la religion et de la justice.

Tels sont, vénérables frères, les caractères, l'objet et les conditions de l'Action catholique, considérée dans sa partie la plus importante, qui est la solution de la question sociale, et qui, à ce titre, mérite l'application la plus énergique et la plus constante de toutes les forces catholiques.

Cela n'exclut pas que l'on favorise et développe aussi d'autres œuvres de genre différent, d'organisation variée, mais qui visent toutes également tel ou tel bien particulier de la société et du peuple et une nouvelle efflorescence de la civilisation chrétienne, sous divers aspects déterminés.

Ces œuvres surgissent la plupart grâce au zèle de quelques particuliers, se répandent dans chaque diocèse, et quelquefois se groupent en fédérations plus étendues. Or, toutes les fois que le but en est louable, que les principes chrétiens sont fermement suivis et que les moyens employés sont justes, il faut les louer elles aussi et les encourager de toute façon.

Il faudra aussi leur laisser une certaine liberté d'organisation, car il n'est pas possible que là où plusieurs personnes se rencontrent elles se modèlent toutes sur le même type, ou se concentrent sous une direction unique. Quant à l'organisation, elle doit surgir spontanément des œuvres mêmes; sinon l'on aurait des édifices de belle architecture mais privés de fondement réel, et partant tout à fait éphémères.

Il convient aussi de tenir compte du caractère de chaque population; les usages, les tendances varient suivant les lieux. Ce qui importe, c'est que l'on édifie sur un bon fondement, avec de solides principes, avec zèle et constance; et, si cela est obtenu, la manière et la forme que prennent les différentes œuvres sont et demeurent accidentelles.

Pour renouveler enfin et pour accroître la vigueur nécessaire dans toutes les œuvres catholiques indistinctement, pour offrir à leurs promoteurs et à leurs membres l'occasion de se

voir et de se connaître mutuellement, de resserrer toujours plus étroitement entre eux les liens de la charité fraternelle, de s'animer les uns les autres d'un zèle toujours plus ardent à l'action efficace, et de pourvoir à une meilleure solidité et à une diffusion des œuvres mêmes, il sera d'une merveilleuse utilité d'organiser de temps en temps, selon les instructions déjà données par ce Saint-Siège apostolique, des congrès généraux ou particuliers de catholiques italiens, qui doivent être la solennelle manifestation de la foi catholique et la fête commune de la concorde et de la paix.

Il Nous reste, vénérables frères, à traiter un autre point de la plus grande importance: les relations que toutes les œuvres de l'Action catholique doivent avoir avec l'autorité ecclésiastique.

Si l'on considère bien les doctrines que Nous avons développées dans la première partie de Notre Lettre, l'on conclura facilement que toutes les œuvres qui viennent directement en aide au ministère spirituel et pastoral de l'Église, et qui par suite se proposent une fin religieuse visant directement le bien des âmes, doivent dans tous leurs détails être subordonnées à l'autorité de l'Église et, partant, également à l'autorité des évêques, établis par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Église de Dieu dans les diocèses qui leur ont été assignés.

Mais, même les autres œuvres qui, comme Nous l'avons dit, sont principalement fondées pour restaurer et promouvoir dans le Christ la vraie civilisation chrétienne, et qui constituent, dans le sens donné plus haut, l'Action catholique, ne peuvent nullement se concevoir indépendantes du conseil et de la haute direction de l'autorité ecclésiastique, d'autant plus d'ailleurs qu'elles doivent toutes se conformer aux principes de la doctrine et de la morale chrétiennes, il est bien moins possible encore de les concevoir en opposition plus ou moins ouverte avec cette même autorité.

Il est certain que de telles œuvres, étant donnée leur nature, doivent se mouvoir avec la liberté qui leur convient raisonnablement, puisque c'est sur elles-mêmes que retombe la responsabilité de leur action, surtout dans les affaires temporelles et économiques ainsi que dans celles de la vie publique, administrative ou politique, toutes choses étrangères au ministère purement spirituel. Mais puisque les catholiques portent toujours la bannière du Christ, par cela même ils portent la bannière de l'Église; et il est donc raisonnable qu'ils la reçoivent

des mains de l'Église, que l'Église veille à ce que l'honneur en soit toujours sans tache, et qu'à l'action de cette vigilance maternelle les catholiques se soumettent en fils dociles et affectueux.

D'où il apparaît manifestement combien furent mal avisés ceux-là, peu nombreux à la vérité, qui, ici en Italie et sous Nos yeux, voulurent se charger d'une mission qu'ils n'avaient reçue ni de Nous ni d'aucun de Nos frères dans l'épiscopat, et qui se mirent à la remplir non seulement sans le respect dû à l'autorité, mais même en allant ouvertement contre ce qu'elle voulait, cherchant à légitimer leur désobéissance par de futiles distinctions. Ils disaient, eux aussi, qu'ils levaient une bannière au nom du Christ; mais une telle bannière ne pouvait pas être du Christ parce qu'elle ne portait point dans ses plis la doctrine du divin Rédempteur qui, encore ici, a son application: « Celui qui vous écoute, m'écoute; et celui qui vous méprise, me méprise ¹ »; « celui qui n'est pas avec moi, est contre moi, et celui qui n'amasse pas avec moi, dissipe ² »; doctrine donc d'humilité, de soumission, de filial respect.

Avec une extrême amertume au Cœur Nous avons dû condamner une pareille tendance et arrêter avec autorité le mouvement pernicieux qui déjà se dessinait. Et Notre douleur était d'autant plus vive que Nous voyions imprudemment entraînés par une voix aussi fausse bon nombre de jeunes gens qui Nous sont très chers, dont beaucoup ont une intelligence d'élite, un zèle ardent, et qui sont capables d'opérer efficacement le bien pourvu qu'ils soient bien dirigés.

Et, pendant que Nous montrons à tous la ligne de conduite que doit suivre l'Action catholique, Nous ne pouvons dissimuler, vénérables frères, le sérieux péril auquel la condition des temps expose aujourd'hui le clergé: c'est de donner une excessive importance aux intérêts matériels du peuple en négligeant les intérêts bien plus graves de son ministère sacré.

Le prêtre, élevé au-dessus des autres hommes pour remplir la mission qu'il tient de Dieu, doit se maintenir également au-dessus de tous les intérêts humains, de tous les conflits, de toutes les classes de la société. Son propre champ d'action est l'Église, où, ambassadeur de Dieu, il prêche la vérité et inculque, avec le respect des droits de Dieu, le respect aux droits de toutes

1. *Luc*, x, 16.

2. *Ibid.*, xi, 23.

les créatures. En agissant ainsi, il ne s'expose à aucune opposition, il n'apparaît pas homme de parti, soutien des uns, adversaire des autres; et, pour éviter de heurter certaines tendances ou pour ne pas exciter sur beaucoup de sujets les esprits aigris, il ne se met pas dans le péril de dissimuler la vérité ou de la taire, manquant dans l'un et dans l'autre cas à ses devoirs; sans ajouter que, amené à traiter bien souvent de choses matérielles, il pourrait se trouver impliqué solidairement dans des obligations nuisibles à sa personne et à la dignité de son ministère. Il ne devra donc prendre part à des associations de ce genre qu'après mûre délibération, d'accord avec son évêque, et dans les cas seulement où sa collaboration est à l'abri de tout danger et d'une évidente utilité.

On ne met pas, de cette façon, un frein à son zèle. Le véritable apôtre doit « se faire tout à tous, pour les sauver tous ¹ »: comme autrefois le divin Rédempteur, il doit se sentir ému d'une profonde pitié en « contemplant les foules ainsi tourmentées, gisant comme des brebis sans pasteur ² ».

Que, par la propagande efficace de la presse, les exhortations vivantes de la parole, le concours direct dans les cas indiqués plus haut, chacun s'emploie donc à améliorer, dans les limites de la justice et de la charité, la condition économique du peuple en favorisant et propageant les institutions qui conduisent à ce résultat, celles surtout qui se proposent de bien discipliner les multitudes en les prémunissant contre la tyrannie envahissante du socialisme, et qui les sauvent à la fois de la ruine économique et de la désorganisation morale et religieuse. De cette façon, la participation du clergé aux œuvres de l'Action catholique a un but hautement religieux; elle ne sera jamais pour lui un obstacle, mais, au contraire, une aide dans son ministère spirituel, dont elle élargira le champ d'action et multipliera les fruits.

Voilà, vénérables frères, ce que Nous avons à cœur d'exposer et d'inculquer relativement à l'Action catholique telle qu'il faut la soutenir et la promouvoir dans notre Italie.

Montrer le bien ne suffit pas; il faut le réaliser dans la pratique. A cela aideront beaucoup vos encouragements et Nos exhortations paternelles et immédiates à bien faire. Les débuts pourront être humbles; pourvu que l'on commence réellement,

1. *I Cor.*, IX, 22.

2. *Matth.*, IX, 36.

la grâce divine les fera croître en peu de temps et prospérer. Que tous Nos fils chéris qui se dévouent à l'Action catholique, écoutent à nouveau la parole qui jaillit si spontanément de Notre cœur. Au milieu des amertumes qui Nous environnent chaque jour, si Nous avons quelque consolation dans le Christ, s'il Nous vient quelque réconfort de votre charité, s'il y a communion d'esprit et compassion de cœur, vous dirons-Nous avec l'apôtre saint Paul ¹, rendez complète Notre joie par votre concorde, votre charité mutuelle, votre unanimité de sentiments, l'humilité et la soumission due, en cherchant non pas l'intérêt propre mais le bien commun, et en faisant passer dans vos cœurs les sentiments mêmes qui étaient ceux de Jésus-Christ Notre Sauveur. Qu'il soit le principe de toutes vos entreprises: « Tout ce que vous dites ou faites, que tout soit au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ ² », qu'il soit le terme de toute votre activité: « Que tout absolument soit de Lui, pour Lui, à Lui; à Lui gloire dans les siècles ³! »

En ce jour, très heureux, qui rappelle le moment où les Apôtres, remplis de l'Esprit-Saint, sortirent du Cénacle pour prêcher au monde le règne du Christ, que descende pareillement sur vous tous la vertu du même Esprit; qu'Il adoucisse toute dureté, qu'Il réchauffe les âmes froides, et qu'Il remette dans les droits sentiers tout ce qui est dévoyé: *Flecte quod est rigidum, fove quod est frigidum, rege quod est devium.*

Comme signe de la faveur divine, et gage de Notre très spéciale affection, Nous vous accordons du fond du cœur, vénérables frères, à vous, à votre clergé et au peuple italien, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de la Pentecôte, le 11 juin 1905, l'an II de Notre pontificat.

PIE X, PAPE.

1. *Philipp.*, II, 1, 5.

2. *Coloss.*, III, 17.

3. *Rom.*, XI, 36.

Vient de paraître

S. Em. le cardinal Villeneuve, O. M. I.
Archevêque de Québec

Corporatisme et liberté



Conférence
à la Semaine sociale de Montréal
le 22 septembre 1945

15 sous

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
MONTRÉAL

RICHARD ARÈS, S. J.

Plans d'étude sur la restauration sociale

d'après

la Lettre pastorale collective
de l'épiscopat de la province de Québec
sur les encycliques

« RERUM NOVARUM »

et

« QUADRAGESIMO ANNO »



Troisième édition revue et augmentée

Prix: 25 sous



Éditions de

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
MONTREAL

S. S. PIE XII

ÉCRITS ET DISCOURS

publiés par l'École Sociale Populaire



FEUILLETS DE 4 A 8 PAGES

(2 sous l'exemplaire, 75 sous le cent)

La Mode

Conditions d'une paix juste

La Jeune Fille moderne

Directives aux ouïriers

BROCHURES DE 16 PAGES

(10 sous l'exemplaire)

Encyclique « Sertum Laetitiae » *L'Action catholique*

Allocutions de Noël

L'Action catholique féminine

La Science, la Foi, la Vision

Aux jeunes mariés — II

Aux jeunes mariés — I

Directives d'Action catholique

La Compagnie de Jésus

Aux nouveaux époux

BROCHURES DE 32 PAGES

(15 sous l'exemplaire)

La Paix

Encyclique « Summi Pontificatus »

Allocutions et Lettres — I (La Communion des Saints)

Allocutions et Lettres — II (Les bases d'une paix juste)

Allocutions et Lettres — III (L'ordre nouveau)

Allocutions et Lettres — IV (Providence divine)

Allocutions et Lettres — V (Jubilé épiscopal)

Allocutions et Lettres — VI (Les bienfaits du mariage)

Allocutions et Lettres — VII (Message de Noël 1942)

Allocutions et Lettres — VIII (Soucis de l'Église)

Allocutions et Lettres — IX (Message au monde entier)

Allocutions et Lettres — X (La Démocratie)

Encyclique « Divino afflante Spiritu » (Études bibliques)

Encyclique « Mystici Corporis » (64 pages)



ENCYCLIQUES COMMENTÉES

Nous avons commencé la publication des remarquables éditions de l'Action Populaire de Paris qui comprennent, outre la traduction française officielle des encycliques, une table analytique ou de nombreuses divisions accompagnées de titres et sous-titres dans le texte, et surtout de précieux commentaires sous forme de notes.

Ont déjà paru:

« CASTI CONNUBII »

sur

Le Mariage chrétien

110 pages, 25 sous

« AD CATHOLICI SACERDOTII »

sur

Le Sacerdoce catholique

120 pages, 35 sous

« QUADRAGESIMO ANNO »

sur

La Restauration sociale

146 pages, 50 sous

« DIVINI REDEMPTORIS »

sur

Le Communisme athée

132 pages, 50 sous

« SUMMI PONTIFICATUS »

sur

La Morale sans-Dieu

127 pages, 50 sous

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

